

Rapport public Parcoursup session 2024

Of-Cfa Institut du Marais Charlemagne Polles - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Of-Cfa Institut du Marais Charlemagne Polles - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (37355)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Of-Cfa Institut du Marais Charlemagne Polles - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (37355)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	79	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Bulletins scolaires	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Implication	Appréciations des enseignants	Complémentaire
	Assiduité et ponctualité	Absences et retards injustifiés	Complémentaire
	Comportement et attitude face au travail	Appréciations des enseignants	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour l'alternance	Projet de formation motivé	Important
	Connaissance et intérêt pour le contenu de la formation	Projet de formation motivé	Important
	Adéquation du projet professionnel au contenu et aux débouchés de la formation	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel	Analyse du CV : stages effectués, expérience professionnelle, culturelle, sportive, associative, citoyenne	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)

- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le CFA IMCP procède à un examen complet du dossier de candidature et reçoit chaque candidat en entretien individuel. L'enjeu est de bien positionner le candidat dans son projet de formation :

- En s'assurant qu'il connaît le contenu de la formation, ses débouchés et les implications d'un cursus en alternance;
- En validant la cohérence de son projet de formation au regard de son projet professionnel;
- En s'assurant ensemble qu'il est acteur de son projet, capable de l'exposer clairement et qu'il est en capacité de réussir en alternance dans la formation demandée.

A ce titre, les résultats académiques et appréciations des enseignants sont étudiés. L'implication et la capacité du candidat à se montrer assidu et structuré dans la recherche de son entreprise d'accueil sont également appréciées.

- En analysant ses besoins à l'entrée en formation pour l'accompagner à la réussite.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour effectuer votre formation en apprentissage vous devez signer un contrat de travail auprès d'une entreprise au sein de laquelle vous allez suivre votre formation pratique. A ce titre, vous devrez avoir réfléchi à votre projet professionnel et être capable de l'exposer clairement. Avoir une vision réfléchie de votre projet de formation en alternance est une étape essentielle. Pour cela, nous vous conseillons de profiter des JPO de l'IMCP pour poser toutes vos questions sur le contenu de la formation, ses débouchés et sur les postes accessibles en alternance. Nous vous invitons ensuite à soigner et personnaliser votre lettre de motivation : elle doit permettre de découvrir votre parcours, vos motivations et votre projet de formation, et faire le lien avec votre projet professionnel.

N'attendez pas la dernière minute, en anticipant vous pourrez être aidé dans la recherche de votre entreprise d'accueil pour trouver l'alternance qui vous convient. Nous vous recevons dès février/mars.

Signature :

Nicolas ERAMBERT,
Chef d'établissement de l'établissement Of-Cfa
Institut du Marais Charlemagne Polles